



## LEXCAN FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE PUBLICATION : 08/11/2024

### SECTION 1 – IDENTIFICATIONS DU PRODUITS ET DE L'ENTREPRISE

#### NOM DU PRODUIT

SA-747  
ADHÉSIF À JOINT

#### DISTRIBUTEUR

Lexsuco 2010 Corporation  
3275 Orlando Dr.  
Mississauga, ON, L4V 1C5  
Tél : 905.792.8300  
Fax :905.792.8305

Préparée par : Lexsuco 2010 Corporation

Famille chimique : Hydrocarbure.

#### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Numéro de contact d'urgence 24 heures :

Tél : PERS 1-800-728-2482  
PERS ID # 10267

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification GHS (1=Plus sévère 4=Moins sévère) :

SANTÉ 2 INFLAMMABILITÉ 2 RÉACTIVITÉ 0



#### DANGER

Liquide et vapeur hautement inflammables. (H225).  
Provoque une irritation cutanée. (H315).  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304).  
Peut provoquer somnolence ou vertiges. (H336).  
Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée (H373).

#### Mention d'avertissement(s):

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. (P202).  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder les récipients bien fermés. Conserver au frais. (P403+P233+P235).  
Conserver à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes - Ne pas fumer. (P210).  
Mettre à la terre/relier le conteneur et l'équipement de réception.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique. (P240+P243).  
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.  
Obtenir des conseils/une attention médicale. (P301 +P310+ P313).  
EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer ((P304+PP340)).  
En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. (P303+P361+P353).  
Ne pas faire vomir. (P331).

**Porter des gants de protection/des vêtements de protection.** Le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente doit spécifier le type d'équipement (P280). Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles (P241+P242). Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination agréée. (P501).  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols (P260).  
En cas d'incendie : Utiliser des extincteurs NFPA de classe B. Si de l'eau est utilisée, utiliser des buses à brouillard. (P370+P378).

### SECTION 3 – INFORMATION DES INGRÉDIENTS

| COMPOSITION & INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX : |      |           |                    |
|--|------|-----------|--------------------|
|  | WWT% | # CAS     | ACGIH TLV-8 HR/TWA |
| HEXANE   | 15,8 | 110-54-3  | 50                 |
| TOLUÈNE  | 56,6 | 108-88-3  | 20                 |
| XYLÈNE   | 6,3  | 1330-20-7 | 100                |

### SECTION 4 – PREMIER SECOURS

**Inhalation :** Transporter à l'air frais si l'on est en mesure de respirer. Si la respiration s'est arrêtée, commencer la réanimation cardio-pulmonaire. Appeler immédiatement un médecin.

**Contact avec les yeux :** Rincer à l'eau pendant 15 minutes.

**Contact avec la peau :** Laver avec un nettoyant pour les mains ; suivre avec du savon et de l'eau.

**ACGIH STEL:** 50 PPM.

**Protection respiratoire :** Ventiler pour maintenir les vapeurs en dessous des valeurs limites. Respirateurs approuvés par le NIOSH pour les zones où les vapeurs sont concentrées.

**Yeux :** Lunettes de protection contre les éclaboussures pour les produits liquides.

**Gants :** Doivent être imperméables aux solvants.

**Ingestion :** Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**Note au médecin :** Contient des distillats de pétrole.

**Principales voies de pénétration :** Inhalation, peau.

### SECTION 5 – MESURES DE LUTTES CONTRE LES INCENDIES

**Point d'éclair, étiquette coupelle fermée :** -15 °F.

**Risque général :** Extrêmement inflammable. Peut former des mélanges combustibles ou explosifs avec l'air. Les récipients fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur extrême. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables jusqu'à des sources d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

**Instructions de lutte contre l'incendie :** L'eau pulvérisée peut être inefficace mais peut être utilisée pour refroidir les conteneurs fermés. Si de l'eau est utilisée, utiliser des buses à brouillard.

**Équipement de lutte contre l'incendie :** Extincteurs NFPA de Classe B (CO<sub>2</sub>, mousse, poudre chimique) et appareils respiratoires autonomes.

**Produits de combustion :** Fumée, produits de combustion normaux.

### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Déversement sur le sol :** Enlever toutes les sources d'ignition, ventiler la zone et enlever le matériel avec des outils absorbants et/ou non étincelants.

**Déversement d'eau :** Utilisation de barrages absorbants pour endiguer la zone et minimiser la zone de contamination.

### SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Température de stockage :** Ambiante.

**Pression de stockage :** Atmosphérique.

**Généralités :** Tenir le produit à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas stocker dans des récipients ouverts ou non étiquetés. Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne pas stocker au-dessus de 120 °F.

**Accumulateur statique :** Ce produit forme un mélange vapeur/air inflammable dans des réservoirs ou des conteneurs fermés. Les conteneurs doivent être mis à la terre lorsqu'ils sont versés. Éviter la chute libre des liquides. Ne pas couper, braser ou souder.

**Réservé à un usage industriel. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette du produit et respecter toutes les précautions avant utilisation.**

## SECTION 8 – MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Contrôles techniques :**

**Échappement local :** Préférable.

**Aspiration mécanique :** Acceptable - n'utiliser que des dispositifs approuvés pour la classe I, groupe D.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|   |  |
|---|--|
| Gravité spécifique :                    | 85   |
| Densité (en lbs) :                      | 7,11                                       |
| Densité de la vapeur :                  | 3 (AIR= 1)                                 |
| Taux d'évaporation (nBuAc=1) :          | 9  |
| Solubilité dans l'eau :                 | Nul.                                       |
| Température d'ébullition (F) :          | 151-158                                    |
| État physique :                         | Liquide.                                   |
| Volatilité en volume (%) :              | 81,32                                      |
| Température d'auto-inflammation :       | 486 °F                                     |
| Température de décomposition :          | Non disponible.                            |
| Limites d'explosivité/inflammabilité :  | (LEL) : 1<br>(UEL) : 7,4                   |
| Point d'éclair :                        | -15 °F                                     |
| Étiquette coupelle fermée               |  |
| Pression de vapeur à 20 °C (MM de HG) : | 140  |
| Contenu en (COV) :                      | 670,2 g/litre.                             |
| Apparence :                             | Liquide noir.                              |
| Odeur :                                 | Solvant caractéristique des hydrocarbures. |
| Seuil olfactif :                        | Aucune donnée.                             |
| PH :                                    | Non applicable.                            |
| Point de fusion/point de congélation:   | - 95 °F                                    |
| Coefficient de partage :                | n-octanol/eau = Aucune donnée.             |

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Généralités :** Ce produit est stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Matériaux et conditions incompatibles à éviter :** Éviter les agents oxydants puissants. Éviter toute source d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

**Produits de décomposition dangereux :** Aucun.

## SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non identifié comme cancérigène par le NTO, le CIRC ou l'OSHA.

**Les effets sur la santé :**

**Voies d'exposition probables :** Absorption cutanée, inhalation.

**Effets chroniques immédiats et différés d'une exposition à court et à long terme :**

**Peau :** Peau sèche, dermatite, dégraissage de la peau avec gerçures et craquelures.

**Inhalation :** Ivresse, suivie de maux de tête et de nausées, de vertiges, de convulsions et d'une perte de conscience dans les cas graves. L'anorexie et la nervosité peuvent persister pendant plusieurs mois après une surexposition aiguë.

## SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Exotoxicité aquatique et/ou terrestre :** Inconnu.

**Persistance et dégradabilité :** Inconnu.

**Potentiel de bioaccumulation :** Inconnu.

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Ce produit est considéré comme un déchet dangereux à des fins d'élimination. Voir 40 CFR Part 261.7 pour de plus amples informations concernant l'élimination des conteneurs vides. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mis en décharge ! Voir 40 CFR Part 261 SUBPART C pour les définitions des déchets dangereux.

## SECTION 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

### Département des transports des États-Unis (DOT)

|  |   |
|--|---|
| <b>Description de l'expédition :</b>             | UN1133, adhésifs, 3, PGII.                                |
| <b>Identification des colis non volumineux :</b> | Adhésifs, UN1133.   |
| <b>Étiquetage des colis non volumineux :</b>     | Liquide inflammable.                                      |
| <b>Références d'emballage :</b>                  | 49 CFR 172.101 adhésifs contenant un produit inflammable. |
| <b>Exceptions :</b>                              | 49 CFR 173.150.   |
| <b>Substance dangereuse :</b>                    | Voir la section pour les QR si applicable.                |
| <b>Guide des mesures d'urgence :</b>             | 128   |



### Marchandises maritimes dangereuses (IMDG)

|  |   |
|--|---|
| <b>Description d'expédition :</b>                | UN1133, adhésifs, 3, PGII.  |
| <b>Identification des colis non volumineux :</b> | Adhésives, UN1133.  |
| <b>Étiquettes :</b>                              | Liquide inflammable.  |
| <b>Emballage non volumineux :</b>                | P001 UN MODEL RULES 49 CFR 172.101 adhésifs contenant un liquide inflammable. |
| <b>Exceptions :</b>                              | PP1 RÈGLES DU MODÈLE DE L'ONU.  |
| <b>EMS:</b>                                      |   |
| <b>Polluant marin :</b>                          |   |

### Organisation de l'aviation civile internationale / Association du transport aérien international (OACI/IATA)

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>Numéro UN/ID :</b>                            | UN1133.              |
| <b>Nom d'expédition approprié :</b>              | Adhésifs.            |
| <b>Classe de danger/division :</b>               | 3                    |
| <b>Risque lié aux filiales :</b>                 |                      |
| <b>Groupe d'emballage :</b>                      | II                   |
| <b>Identification des colis non volumineux :</b> | Adhésifs, UN1133.    |
| <b>Étiquettes :</b>                              | Liquide inflammable. |
| <b>Exceptions :</b>                              |                      |
| <b>Code ERG :</b>                                | 128                  |

## SECTION 15 – INFORMATION RÉGLÉMENTAIRE

**Statut OSHA :** Dangereux.

**Quantité à déclarer Cercla :** Aucune.

**SARA titre III :**

**Section 302 :** Substances extrêmement dangereuses : aucune.

**Section 311/312 :** 311 - oui 312- oui.

**Section 313 :** Contient 63,2 % de toluène/xylène qui est un produit chimique à déclaration obligatoire en vertu de la section 313.

**Statut RCRA :** S'il est détruit sous sa forme achetée, ce produit est un déchet dangereux au sens de la loi RCRA. Il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou un résidu du produit reste classé comme déchet dangereux conformément à 40 CFR 261, SUBPART C. Les réglementations nationales ou locales peuvent également s'appliquer si elles diffèrent de la réglementation fédérale.

**Statut TSCA :** Tous les matériaux contenus dans ce produit sont répertoriés par la TSCA.

**Statut canadien :** Tous les matériaux contenus dans ce produit figurent sur la liste intérieure des substances du Canada.

**Statut de l'Union européenne :** Toutes les matières contenues dans ce produit sont répertoriées dans l'EINECS.



**AVERTISSEMENT :** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment le benzène, qui est reconnu par l'État de Californie comme pouvant provoquer des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction, ainsi que le cancer.

Pour plus d'informations, consultez le site : [www.p65warnings.ca.gov](http://www.p65warnings.ca.gov).

## SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

**DATE DE PUBLICATION :** 08-11-2024

**REPLACEMENT LA PUBLICATION ANTÉRIEURE :** 18-03-2015

*Les informations accumulées ici sont considérées comme exactes mais ne sont pas garanties, qu'elles proviennent de l'entreprise ou non. Les destinataires sont invités à confirmer à l'avance que les informations sont actuelles, applicables et adaptées à leurs circonstances.*

**Référence :** *Les informations contenues dans le présent document sont présentées en toute bonne foi et sont considérées comme correctes à la date du présent document. Les informations peuvent faire l'objet d'erreurs. En cas de changement, une mise à jour de la FDS sera publiée dans les plus brefs délais. Les utilisateurs doivent déterminer eux-mêmes si le produit convient à leurs propres besoins avant de l'utiliser.*

*Préparée par :* Lexsuco 2010 Corporation.